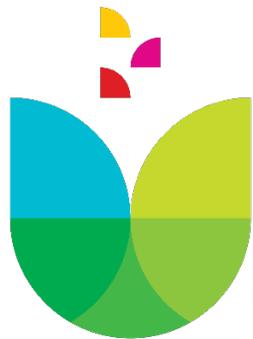


**Ville de Sainte-Anne-des-Plaines**

# **BILAN 2024**

## **INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES**



**Sainte-Anne-  
des-Plaines**

# BILAN DE L'ANNÉE 2024

## DESCRIPTION DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Occupant la partie nord de la MRC Thérèse-De Blainville, la ville de Sainte-Anne-des-Plaines fait également partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ayant une superficie de 92,79 km<sup>2</sup>, cette agglomération à caractère rural représente 48 % du territoire de la MRC. Par ailleurs, sa population de 15 214 personnes en 2018, lui confère le quatrième rang des sept (7) municipalités constituant la MRC.

L'accès principal à Sainte-Anne-des-Plaines s'effectue du sud, en provenance de Bois-des-Filion, via la route 335 qui est le prolongement de l'Autoroute 19. Au nord, cette route atteint la ville de Terrebonne (secteur La Plaine), qui est aussi accessible par le rang du Trait-Carré. Ce même rang rejoint la ville de Mirabel vers le sud et Sainte-Sophie à l'ouest, via la montée Morel. L'est du territoire est accessible du nord au sud par le boulevard Sainte-Anne, la 5<sup>e</sup> avenue ainsi que le rang Lepage. L'institut Archambault, un établissement correctionnel, est aussi une composante majeure du territoire de Sainte-Anne-des-Plaines.

La Municipalité assume des responsabilités en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitation, de voirie, de développement communautaire et culturel, de loisirs, de transport en commun en milieu urbain, d'assainissement des eaux usées, etc.

## Le comité

Le Service des loisirs et de la culture coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- M. Marc-Olivier Leblanc, conseiller municipal;
- M. Maxime Thérien, directeur du Service des loisirs et de la culture;
- Mme. Joëlle Brassard, directrice du Service des infrastructures et techniques;
- Mme Josée Bourdon, directrice des ressources humaines;
- Mme Émilie Lepage, directrice du Service des communications;
- M. Patrice Martel, directeur du Service de la sécurité incendie;
- Mme Julie Picard (représentant des citoyens).
- Camille Beauséjour, Responsable, Liaison et projets collectifs (CCITB Aile Sainte-Anne-des-Plaines)

RESPONSABLE	OBSTACLES	OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTATS	DÉLAI DE RÉALISATION	RÉSULTATS
INFRASTRUCTURES ET TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les chaises roulantes peuvent difficilement accéder ou circuler sur certains trottoirs de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la circulation des chaises roulantes et triporteurs sur les trottoirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état des trottoirs, puis les corriger.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un bilan de santé des trottoirs;</li> <li>Réalisation des travaux sur le boul. Sainte-Anne</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Les trottoirs ont été refaits sur la 3 <sup>e</sup> avenue entre le boul. Sainte-Anne et la rue Lauzon. Le trottoir de la rue Neuville-en-Ferrain a été refait près de l'intersection des Cèdres. Des sections de trottoirs ainsi que l'ajout de plaques podotactiles ont été refait sur le boul. Sainte-Anne entre la rue Beaupré et la montée Laramée, améliorant la sécurité et l'accessibilité pour les piétons. À ce jour, aucun bilan de santé global des trottoirs dans la ville n'a été effectué.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous prévoyons un obstacle pour les personnes ayant des problèmes de visuel lorsqu'ils voudront traverser le boulevard Sainte-Anne aux futurs feux de circulation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux personnes ayant des problèmes visuels de pouvoir traverser le boulevard Sainte-Anne en sécurité aux futurs feux de circulation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interpeller le ministère des Transports afin que les feux de circulation pour piéton soient munis d'un effet sonore.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le MTQ prévoit installer des signaux sonores et des plaques podotactiles pour les traverses de piétons.</li> </ul>	2024	Il est prévu qu'en 2025, le ministère des Transports du Québec (MTQ) installe des signaux sonores et des plaques podotactiles aux traverses de piétons, afin d'améliorer la sécurité et l'accessibilité pour les personnes ayant une déficience visuelle.
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter le maintien en fonction des employés en cours d'emploi qui deviendraient handicapés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le cas échéant, mettre en place les adaptations nécessaires;</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Il est prévu de faciliter le maintien en fonction des employés en cours d'emploi qui deviendraient handicapés. Pour ce faire, des adaptations nécessaires seront offertes au poste de travail et à la description des tâches. Le cas échéant, des mesures spécifiques seront mises en place pour répondre aux besoins individuels.

						Dans le cadre du prochain plan d'action 2025, une nouvelle initiative sera ajoutée afin de favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap, renforçant ainsi l'engagement envers l'inclusion et la diversité en milieu de travail.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux outiller les employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir une formation aux employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail. <ul style="list-style-type: none"> <li>Par exemple : faire une formation aux l'employé sur un handicapé précis.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner au moins une formation aux employés;</li> </ul>	2024	<p>Aucune formation n'a encore été réalisée concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail.</p> <p>Une formation plus large, axée sur les personnes en situation d'itinérance, est prévue pour 2025.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de politique d'embauche de personne handicapée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une politique d'embauche de personne handicapée à compétence égale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une politique en équité, diversité et inclusion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réalisation d'une politique en équité, diversité et inclusion.</li> </ul>	2024	<p>La mise sur place d'une politique sera mise en réflexion en 2025.</p>

<b>LOISIRS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les parcs municipaux n'offrent pas de modules de jeux pour les enfants handicapés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux enfants handicapés de s'amuser dans un module de jeux adaptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installer un module de jeux et un revêtement de sol approprié afin que les enfants handicapés puissent s'amuser.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation d'au moins un élément dans un parc pour les personnes handicapées;</li> </ul>	2024	Il y a eu l'ajout d'un module de jeu de type balançoire face à face dans le parc des familles, adapté aux personnes en situation de handicap et l'achat d'un siège adapté pour la balançoire.
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors d'appels d'offres, toujours prévoir l'accessibilité des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouter des points dans la grille d'évaluation des appels d'offres pour l'accessibilité universelle.</li> </ul>	2024 et les années suivantes	En continu.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains endroits dans le parc des Méandres sont inaccessibles pour les personnes avec une mobilité réduite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre accessible le parc des Méandres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction du sentier des aînées qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux parcs malgré les pentes abruptes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du sentier des aînées.</li> </ul>	2024	Le projet est reporté par manque de financement.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants handicapés ont un accès limité au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la participation des enfants handicapés au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir l'embauche de 14 animateurs accompagnateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Embauche d'un minimum de 14 animateurs accompagnateurs.</li> </ul>	2024 et les années suivantes	19 animateurs accompagnateurs a été embauché en 2024.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants handicapés de plus de 14 ans n'ont pas accès au camp de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la participation des enfants plus vieux à des activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier la possibilité de référer à des camps spécialisés afin de connaître les offres de service dans la région et être en mesure d'informer nos citoyens sur ces offres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compléter les démarches de recherche afin d'informer les citoyens.</li> </ul>	2024	Les citoyens sont dirigés vers les bonnes ressources en fonction de leurs besoins.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les événements organisés ne prévoient peu ou pas l'accès et la participation des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures et publicisent celles-ci afin de permettre la participation des personnes handicapées.</li> <li>Faire un dépliant explicatif aux organismes sur les enjeux des personnes handicapées lorsqu'ils louent une salle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire au moins une intervention de sensibilisation auprès de nos organismes locaux.</li> <li>Réaliser le dépliant ou le mettre directement dans le contrat.</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Reporté en 2025.

<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères audio et numériques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat d'au moins une quinzaine de livres.</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>En continu.</li> <li>Achat de livres à gros caractère.</li> <li>Application pour lire les livres.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes avec des handicaps ou vivants avec des gens ayant des handicaps ont peu de littérature sur leur sujet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir de la littérature sur différent sujet en lien avec des handicaps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acheter davantage de livres sur les personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat d'au moins une quinzaine de livres en lien avec toute sorte de handicaps.</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Achat de livres sur les différents handicaps (dysphasie et dyslexie)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes ont peu ou pas de conférence concernant des sujets en lien avec des handicaps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des conférences sur différents sujets en lien avec des handicaps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir aux moins une conférence sur un sujet en lien avec un handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une conférence sur un sujet en lien avec un handicap.</li> </ul>	2024	Dans le cadre de la Journée internationale des aînés, une conférence sur la mémoire des personnes âgées a été proposée gratuitement aux citoyens. Des ateliers et des exercices pratiques ont été réalisés avec les participants pour approfondir ce sujet.
<b>CULTURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès aux personnes handicapées aux événements populaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dédier des stationnements réservés aux personnes handicapées.</li> <li>Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réserver aux moins deux stationnements pour handicapés lors d'événements de la ville.</li> <li>Installation d'au moins une toilette chimique adaptée dans nos événements.</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	C'est réalisé de façon systématique.
<b>URBANISME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès à certains commerces est difficile pour les personnes en fauteuil roulant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux personnes en fauteuils roulants ou triporteurs d'accéder aux commerces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Via une sensibilisation accrue, demander aux commerçants de s'assurer que leur accès aux fauteuils roulants soit bien adapté (exemple ; Tim Horton).</li> <li>Création d'une liste de commerçant conforme;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une sensibilisation par année;</li> <li>Création d'une liste des commerçants répondants à l'accessibilité universelle;</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Reporté en 2025.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains stationnements publics et commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir auprès des commerçants l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et du respect de la réglementation sur l'aménagement d'un stationnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une campagne de sensibilisation auprès des commerçants afin de les sensibiliser à l'aménagement de stationnement pour</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Reporté en 2025.

				personnes à mobilité réduite.		
<b>COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes handicapées ne se sentent pas en sécurité aux passages piétonniers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la sécurité aux passages piétonniers, y compris ceux ayant une lumière de signalisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informer la population des règles de sécurité à respecter à un passage piétonnier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une campagne de sensibilisation sur cet enjeu.</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Vidéo à venir en 2025.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes handicapées sont peu informées des services qui leur sont offerts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir les actions entreprises et réalisées à l'égard des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre le plan d'action facile d'accès au public et diffuser les actions entreprises par la Ville ou ses organismes sur le site internet, Facebook, et dans la revue municipale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre le plan d'action et le bilan sur le site web de la ville et le diffuser aux organismes visés.</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	Le plan d'action et bilan est diffusé sur le site web de la ville; Le logo n'a pas été mis dans les publications et sera revu pour l'année 2025. Il n'y a pas de plan de communication. Les communications sont faites au fur et à mesure.
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouter le logo et indication dans une section de la programmation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre le logo afin d'aviser que l'événement ou l'activité est en accès universel.</li> </ul>		
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire une communication officielle, et mettre une section sur le site web. Faire un plan de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place d'un plan de communication.</li> </ul>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir les bons coups.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire la promotion d'un bon coup au une fois par année.</li> </ul>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître le programme PAIR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un calendrier de publication pour faire connaître le programme PAIR.</li> </ul>		Fait quatre fois par année;	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté de communication avec des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les services offerts auprès des citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre disponible le site internet de la ville avec une accessibilité universelle;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en fonction du nouveau site web.</li> </ul>	2024	Le site web a été créé et mis en ligne.	

RESPONSABLE	OBSTACLES	OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTATS	DÉLAI DE RÉALISATION	RÉSULTATS
<b>Accès aux bâtiments municipaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes handicapées accèdent difficilement à certains bâtiments municipaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installer un seuil temporaire ou un passage approprié pour accéder aux édifices.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire les installations requises, lorsqu'appropriées.</li> </ul>	2024 et les années suivantes.	En continu
<b>Centre sportif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes handicapées ont un accès difficile à l'aréna.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès aux personnes handicapées dans l'aréna pour assister aux événements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installer des portes automatiques pour accéder à l'aréna.</li> <li>Aménager des espaces réservés aux personnes handicapées dans l'aréna.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire les installations requises.</li> </ul>	2024	En continu
<b>Sécurité incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les services d'urgence ne sont pas informés des lieux où résident des personnes ayant un handicap.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les personnes handicapées requérant une attention particulière sur le territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscrire les citoyens lors des visites résidentielles.</li> <li>Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des actions</li> </ul>	2024 et années suivantes	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes handicapées sont isolées et vulnérables en situation d'urgence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être en mesure d'aider et de secourir les personnes handicapées advenant une situation d'urgence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmettre une feuille d'instruction pour évacuation en cas d'incendie à toutes les personnes identifiées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les personnes identifiées doivent détenir la feuille d'instruction.</li> </ul>	2024	Reporté en 2025
<b>Le comité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'information pour mettre en place de nouvelle action.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir de nouvelle idée de mesure dans le plan d'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire appel aux associations en lien avec les personnes handicapées dans la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trouver deux actions supplémentaires pour les années suivantes.</li> </ul>	2024	Deux actions ont été ajoutées dans le plan d'action 2025.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté à faire des liens avec les entreprises concernant le plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une nouvelle personne de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inviter la responsable de l'aile de Sainte-Anne-des-Plaines de la CCITB à se joindre au comité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une personne de la CCITB fait partie du comité</li> </ul>	2024	Une personne de la CCITB fait maintenant partie du comité.
<b>Communautaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La livraison à domicile ne sera plus disponible par les épiceries.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trouver une alternative pour les personnes ayant besoin du service de livraison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discuter avec des partenaires afin de trouver des solutions afin d'offrir à nouveau le service.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rétablir un service de livraison d'épicerie à domicile.</li> </ul>	2024	La livraison à domicile est possible via les épiceries hors du territoire de Sainte-Anne-des-Plaines.

### Actions supplémentaires réalisées en 2024 par la ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

- Achat d'un vélo électrique adapté aux personnes en situation de handicap, disponible en location gratuite à la Halte Desjardins pour la période estivale.
- Rénovation des toilettes et des douches du centre communautaire Jean-Guy-Cardinal. Les aménagements seront accessibles aux personnes handicapées et le centre servira également de site pour les mesures d'urgence destinées aux sinistrés.
- Embauche de personnes ayant des traumatismes crâniens pour laver les camions des pompiers.